

AUTORISATION DE TRAVAIL

Évaluer les risques, appliquer les contrôles et obtenir l'autorisation avant de commencer le travail



- J'ai vérifié si un permis était exigé
- Je suis qualifié(e) et autorisé(e) à effectuer le travail
- J'informe tous les travailleurs concernés des risques et du plan de travail avant de commencer à travailler
- J'utilise des dispositifs de sécurité et je ne les contourne ou ne les ignore que temporairement avec une autorisation
- Je fais une nouvelle évaluation si les conditions changent



NOUS COMMENÇONS À TRAVAILLER UNIQUEMENT LORSQUE LA SÉCURITÉ EST ASSURÉE, ET NOUS ARRÊTONS LE TRAVAIL SI TEL N'EST PAS LE CAS.